

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 160

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bruit de cette partie formidable décida les derniers récalcitrants. Le petit de l'aljoint, à qui son père, un libre-penseur fini, avait formellement interdit d'aller au « château », fit un tel vacarme, que le sectaire du céder. Un autre, qu'on avait enfermé, sauta parla fenêtre, et accourut en disant :

— Ah ! mes amis ce soir... quelle râclée !... quelle râclée !... mais ça m'est bien égal !...
Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que « m'sieu l'abbé Just » était devenu l'idole de tous les mörveux du bourg.

Le séminariste en profita d'abord pour leur insinuer que les mouchoirs n'avaient pas été inventés pour des prunes, ensuite pour leur faire, à l'occasion un petit, oh ! tout petit bout de morale... C'était si gentiment dit, que ça n'ennuyait jamais, et que les vauriens les plus déterminés finissaient par dire comme les autres...

Hélas ! les meilleures choses sont celles qui passent le plus vite !... Les vacances ont pris fin, et l'abbé Just est revenu à Issy commencer sa seconde année de philosophie.

Hier, il était dans sa cellule, assis devant sa petite table, avec — ô revanche des choses ! — son *Cursus Philosophiae* ouvert sous les yeux... Mais sa pensée distraite ne s'arrêtait pas sur le livre et allait, allait... là-bas, vers le village tant aimé où, quelques mois auparavant, il avait goûté l'inexprimable joie de faire quelque chose pour son maître Jésus.

Et déjà, dans son âme mélancoliquement songeuse, il revoyait tous ces petits paysans qu'il avait tant amusés, et Pierrot, et Justin, et son petit Toinet, et tant d'autres... Qu'étaient-ils devenus ?... avaient-ils conservé la petite semence déposée dans leur cœur ?... se souvenaient-ils seulement encore de lui ?... avaient-ils raison, ceux qui lui prédisaient l'insuccès final !...

Et quelque chose qui était plus qu'un soupir, et qui allait devenir peut-être un sanglot, contractait déjà la gorge du jeune homme, quand on frappa à la porte de sa cellule. Il ouvrit. C'était une lette et une caisse. Il déchira l'enveloppe et lut :

« Monsieur labé,

« Tou vos peti zenfan aurait voullu vou soiter pluto labonanée, et vou dir qu'ils était bien sage. Ceulement il voulait vou zenvoyer un souvenir du péyi et on navait pas pu l'atrapé, s'est un égureuil vivan. Il nou a joliment mordu, allé !

« Nou faisons toujours la prierre que vou nou zavé aprise et nou vou cerron la main d'amitier.

Tou vo peti zamis.

« F. S. — Cil y a des fôte d'ortografe, ces parce que nou zavons voullu la faire tout ceul. »

Je ne sais pas ce que l'abbé Just fera de son égureuil ; mais je sais bien que jamais lette ne lui a fait plus plaisir que celle-là !

JEAN DES TOURELLES.

LETTE PATOISE

Dà chu lai rotche de l'Angoulat.

Dà mon ermitaidge, chu mai rotche, y en vois de totes les soëtches à pe y erò de même.

Donc voici ço qui ai oyü raicontait pai enne bande de fannes in djo de foire.

Ai yé quéque annaie à Mettembet qu'en avait in bon véye régent que demourait tot seul aivò sai fanne, enne rusaie, comme ses euyès le môtrint. In herba, ai décidennent d'aitchetai in poë pò botchayie. Ai trovint qu'en aitchetin lai tchie an aivait dgemais de graiche, ni ran. Ai l'avint réjon ! Donc, ai vint aitchetai c'te bête ai P. ai pe ai se lai fint aimonnaï ai l'hôta pò le saingnie. Ai se réladgintdgé di bon boudin qu'è velint mendgie. Ai tuan ci poë, mais qué diale, ai ne coulèpe enne gotte de sain ; ai y copan le cô tot net : ce fe lai même tchose. le sain était foïdgie. Ai crienne é dgenatches. é sorcie ! Tain pé, ai fayé se pésait de boudin.

L'annaie aipré, ai revoyenne in poë, mais pù dà P. Ai l'aitchetenne à velaidge ai pe le voyenne saingnie li. I vò promà di boudin, régent, dié lai fanne. Bon ! les voili tò pra. Ai l'empoignan lai bête, ai pe le botchie que ne badinaïpe tot piain, enflai son couté et le sain coulé comme enne cornotte de fontaine. Mais lai fanne à lieu de vite allaït aivò son soya pò le raiméssai était occupai ai tiueri dain sai ba'gatte enne petète liole que conteniaït i ne sèpe quoi, probablement in élexir pò évairait les malins echprits, qu'elle répondé chu le poë. Ma foi tien elle fe prête pò allaït racidre le sain, ai l'avait fini de coulaït et adien boudin enne fois de pù. Tiu a ce que fesait enne belle tête, chu soli ? Chibin que le régent dié en sait fanne : « Enne àtre fois tieïn nos vorain botchayie te demourrai en l'hôta, sai yé des dgenatches aipré nos poës, ai ne ian épe d'âtres que toi. »

L'ermite.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 158 du *Pays du Dimanche* :

618. ENIGME.

Mémoire.

619. CURIOSITÉS.

BOCK ?

Le nom de *Bock*, Bouc, tire son origine de la Brasserie de Francfort, à l'enseigne du Bouc.

620. MOT CARRÉ.

M É D A R D
E T O L I E
D O R I D E
A L I Z É S
R I D É E S
D E E S S E

621. ANAGRAMME.

Outre Route. Rouet.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Un partisan de la liberté de la parole mais non de l'insulte à Porrentruy ; L'union fait la force à Delémont ; Nemo à Chau-de-fonds ;

626. CHARADE.

Dans ba be bi bo bu, je montre mon *premier* ;
J'arme de mon *second* la main du jardinier,
Et je place mon *tout* au bord du chandelier.

627. MOTS HISTORIQUES

Qui a fait cette réflexion, à quel auteur et à quel ouvrage classique s'appliquait-elle :

« *Voilà de quoi vous attirer bien des lecteurs et beaucoup d'ennemis !* »

628. LOGOGRIPHE.

Lecteur, sur mes sept pieds tu reposes souvent ;
Arrache-moi le cœur, je deviens ton parent.

629. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Prénom féminin.
X X X X X X	2. Trouve la réponse.
X X X X X	3. Prisonnier fugitif.
X X X X	4. A Venise.
X X X	5. Moitié de la dame de trèfle.
X X	6. Négation.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 février prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courroux. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 3 février de 10 à 1 h. au bureau de la mairie pour nommer l'officier d'état-civil.

— Le 27 à 11 h pour se prononcer sur un legs, décider si la place d'instituteur et d'institutrice de Courcelon seront mises au concours, décider la construction d'un chemin à la Combe.

Bassecourt. — Le 27 de 1 h. à 3 h. à la Halle de gymnastique pour nommer 2 conseillers.

Courgenay. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper de l'établissement de réverbères, de vente de terrain, de la place de fontainier.

Courtemaiche. — Le 27 pour voter le budget, ratifier un échange de terrain.

Cornol. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper d'une cloche, du téléphone, décider de la prise des taupes, etc.

Damvant. — Le 27 à 11 h. pour discuter le règlement d'une école complémentaire.

Fontenais. — Le 3 février à 11 h. pour voter le budget.

Fahy. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du réservoir, de réparation à la cure, etc.

La Scheulte. — Le mercredi 30 pour séparer le fond des pauvres et voter le budget.

Occourt. — Le 27 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Rebeuvelier. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du subside de 50 cent. par âme de population accordé aux établissements de bienfaisance.

Cote de l'argent

du 23 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.